

**Postulat Sylvie Podio et consorts – Un coup de pouce pour le climat, les jeunes, les familles et les transports publics**

*Texte déposé*

Les mesures prises par les différentes collectivités publiques et la prise de consciences des habitants et habitantes du canton ont déjà eu pour conséquence une baisse de la mobilité en transport individuel motorisé (TIM). Mais cela est insuffisant, le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique ne faiblissent pas, comme nous l'a démontré la canicule de 2015 en faisant exploser les pics d'ozone ; l'hiver avec son lot de particules fines n'est d'ailleurs pas en reste.

Aujourd'hui, le trafic routier est responsable d'un tiers de la charge environnementale, il devient donc urgent et nécessaire d'augmenter les mesures permettant un changement plus résolu en matière de mobilité.

Outre les mesures en cours concernant l'amélioration des infrastructures et des dessertes en transports publics (TP), les limitations en termes de parking ; il convient de mettre en place des actions incitatives à l'égard des TP. Effectivement, à ce stade, seul 12% des transports sont réalisés en TP — 4% en train — contre 55% en TIM, il y a donc une forte marge de progression.

Si les Verts ne sont pas favorables à une gratuité généralisée, des réductions ciblées sur certaines catégories de population méritent toutefois d'être mises en place.

En conséquence, favoriser chez les jeunes le réflexe de prendre les TP par un geste financier nous apparaît comme une piste intéressante, car plus une habitude est prise tôt, plus elle s'ancre dans les pratiques quotidiennes. Les transports scolaires sont du ressort des communes et il ne convient pas d'en traiter ici. Par contre, lorsque les jeunes entrent dans la vie « active » par le biais d'un apprentissage, de l'entrée au gymnase ou dans une école des métiers, un fort encouragement à utiliser les TP paraît opportun. Effectivement, le jeune entre dans la vie professionnelle et apprend de suite à se rendre à son « travail » au moyen des TP plutôt qu'en TIM — vélomoteur, scooter, ...

Certaines communes l'ont d'ailleurs bien compris et financent une partie des abonnements de leurs jeunes en formation durant le premier cursus du secondaire. Cette manière de faire implique de fortes disparités à l'échelle cantonale dans un domaine où il importe que l'ensemble de la population modifie ses comportements. En outre, hormis pour les jeunes au bénéfice d'une bourse ou de l'aide sociale, il n'y a en dehors des allocations que peu de soutien aux familles ayant des adolescents et jeunes adultes à charge et en formation, alors que les coûts eux ne baissent pas ; bien au contraire.

Par conséquent, les Verts demandent à travers ce postulat que le Conseil d'État étudie la possibilité de mettre en place un système de subvention pour des abonnements annuels de transports publics « domicile-lieu de formation » pour des jeunes qui effectuent leur premier cursus de formation. Cette subvention devrait se situer entre 30 et 50% de l'abonnement annuel et un calcul proportionnel sur le revenu familial est envisageable.

En outre, la méthode pourrait s'inspirer de ce qui se fait pour les plans de mobilité : la distance et/ou le temps de déplacement est pris en compte — pour que cela n'ait pas l'air d'un arrosoir inutile dans certaines régions. Le Lausannois aura moins besoin de cette incitation que le Combiier, vu qu'il a déjà tout sous la main en matière d'offre de TP. Et cela pourrait être intelligent d'avoir une approche intermédiaire : subventionner l'abonnement depuis le P+R le plus proche du domicile, plutôt que tout le trajet, sachant que du moment que quelqu'un prend sa voiture, il ira jusqu'à destination. L'habituer à faire que le trajet où sa voiture lui rend service et le soutenir pour le trajet où il y a de vraies solutions de TP pourrait aussi être une piste intéressante.

*Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.*

*(Signé) Sylvie Podio*

*Développement*

**Mme Sylvie Podio (VER) :** — Le transfert modal, tout comme le soutien aux familles, sont des sujets politiques d'actualité qui préoccupent tant la population que la classe politique. En demandant d'envisager un soutien financier ciblé sur les jeunes qui effectuent leur premier cursus de formation, ce postulat a pour ambition d'agir sur deux axes :

- Inciter plus fortement les jeunes à utiliser les transports publics pour leurs trajets professionnels, à un âge propice à l'acquisition de nouvelles habitudes.
- Offrir un soutien aux familles devant assumer les charges financières d'adolescents et de jeunes adultes en formation.

J'espère que ce postulat sera accueilli avec bienveillance par la commission, à l'heure où le réchauffement climatique devient une réalité que nous ne pouvons plus ignorer.

**Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.**